

Les compagnies ont jusqu'à vendredi Les normes pour les "micros" maintenues

par Michel SAMSON

Le gouvernement québécois a décidé de "maintenir le cap" sur les micro-ordinateurs de la génération des 16 bits pour équiper le réseau scolaire du primaire jusqu'au collégial. Ces appareils véhiculent entre ses composantes deux fois plus d'informations à la fois que les actuels 8 bits.

La consultation menée auprès des partenaires du réseau de l'éducation et auprès des membres québécois de l'industrie de l'informatique depuis juillet n'a pas amené le gouvernement à modifier

substantiellement les normes techniques proposées pour l'équipement micro-informatique des écoles.

Un certain nombre d'intervenants avaient prôné, lors de la consultation, l'acquisition d'appareils de 8 bits, (moins dispendieux et qui dominent actuellement le marché), du moins pour les écoles primaires. Ils invoquaient principalement le fait que les 8 bits sont suffisants pour l'initiation et qu'il serait possible d'équiper un plus grand nombre d'écoles avec les mêmes budgets.

Le gouvernement a préféré opter pour l'avenir. Le devis technique

daté du 15 novembre maintient le choix de la nouvelle génération de "micros".

"L'objectif des organismes scolaires, lit-on dans l'introduction est d'obtenir à bas prix un équipement de base polyvalent et sur lequel pourra se greffer toute une série d'options permettant à cet équipement de base d'évoluer."

Au niveau de la mémoire, le devis du 15 novembre demande entre autres une mémoire minimale de 128K pour les micros du secondaire et 64K pour le primaire (extensible à 256K dans les deux cas).

Pas d'appels d'offre

Par ailleurs, le gouvernement a choisi la négociation directe dans le processus d'acquisition des micros pour le réseau. Dans un téléx expédié samedi par le ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme aux 26 compagnies sur les rangs, on apprend que Québec veut procéder rapidement.

Les compagnies ont jusqu'à vendredi à 17h (2 déc.) pour faire connaître par écrit leur intérêt au projet. Le document devra aussi décrire comment la firme entend répondre aux critères gouvernementaux? A quels prix les ap-

pareils peuvent être fournis? Dans quels délais? Et finalement, quelles retombées économiques et technologiques l'entreprise est-elle disposée à accorder advenant l'octroi d'un tel contrat.

Cette procédure, affirme le coordonnateur du dossier au ministère de l'Éducation, M. Elie Fortin, s'explique par la nécessité de faire face aux objectifs d'implantation pour septembre 1984, soit 10,000 appareils. C'est donc dire que le gouvernement préfère garder en réserve l'autre partie de son plan quinquennal d'acquisition de micros (35,000) pour être capable de faire

face à d'éventuels changements importants dans le domaine du matériel.

M. Fortin rappelle par ailleurs les deux objectifs complémentaires de toute cette opération: stimuler au moyen de ce contrat l'industrie québécoise des micro-ordinateurs tout en répondant adéquatement aux besoins du réseau scolaire.

Par ailleurs, un porte-parole du ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme nous a affirmé que le gouvernement n'avait pas encore décidé si le contrat serait accordé à un seul fabricant ou partagé entre plusieurs.



Les quelque 10,000 micro-ordinateurs qui vont se retrouver dans le réseau scolaire en septembre 1984 devront tout aussi bien "parler" le français que l'anglais.

Micom pense devancer Comterm

par Denis ANGERS

Dans le dossier des micro-ordinateurs du réseau scolaire québécois, il ne reste que deux compagnies dans le peloton de tête: Comterm et Micom.

Directeur des ventes à la société montréalaise Micom, M. Robert Lachance n'est pas peu optimiste quant aux chances de sa société de décrocher ce qui sera le contrat de la décennie, dans le secteur de l'informatique au Québec. D'entre toutes les compagnies intéressées à ce contrat, pose-t-il, "nous sommes l'une des rares à offrir autant".

En fait, lance M. Lachance, Micom pourrait satisfaire aux critères les plus exigeants du ministère de l'Éducation: son siège social est si-

tué à Montréal, ses laboratoires aussi, son usine de fabrication également. Filiale du géant mondial des communications Philips, cette société fondée dans la métropole en 1976 conclut 95 pour 100 de ses affaires à l'extérieur du Québec, emploie pas moins de 1,000 personnes et est considérée comme chef de file dans le secteur du traitement de textes.

D'ailleurs, selon M. Lachance, ce ne sont pas les projets qui manquent chez Micom, par les temps qui courent. D'une part, la compagnie lancera sur le marché, le 1er mars 1984, un super-mini-ordinateur destiné au monde des affaires. Et puis, elle lorgne du côté des ordinateurs personnels et espère pouvoir capitaliser sur le contrat du

gouvernement de 45,000 appareils évalué à \$150 millions pour y effectuer une percée qu'elle souhaite d'envergure mondiale. Pour ce faire, Micom est actuellement en pleine période de négociation avec trois firmes américaines, Columbia, Corona et Compac, des firmes qui produisent des micro-ordinateurs qui, chose importante, s'avèrent entièrement compatibles avec le système IBM.

Ces appareils, la firme montréalaise entend les perfectionner, les intégrer à sa propre gamme de produits de bureautique et s'en servir pour attaquer le marché mondial. En ce sens, estime d'ailleurs M. Lachance, le fait que Philips ait acquis la société en 1978 est primordial. "Nous sommes, grâce à

Philips, dotés d'un réseau de distribution international de premier ordre qui laisse entrevoir des exportations d'importance", soutient M. Lachance. De telle sorte que, sur ce marché pourtant éminemment concurrentiel, les retombées économiques pour le Québec, où seront assemblés les appareils, pourraient être énormes.

Actuellement, le chiffre d'affaires de Micom atteint \$225 millions et ses ventes se répartissent également entre les marchés américain, canadien et européen. En se tournant vers les micros et mini-ordinateurs, la compagnie entend croître encore plus rapidement que ne le pourrait les seules affaires dans le domaine formellement limité du traitement de textes.

La multinationale Sperry mise sur la "primauté de l'humain"

par Michel SAMSON

La multinationale Sperry entend utiliser l'arme de la "primauté de l'humain" dans la course pour l'obtention du contrat d'équipement en micro-ordinateurs des écoles du Québec.

C'est ce qu'a laissé entendre, hier en conférence de presse, Daniel Déglise, directeur général de cette firme en confirmant que sa compagnie sera sur les rangs pour le Québec.

Une telle affirmation peut paraître drôle "dans la bouche de vendeurs", mais l'approche voulant que l'informatique doit être mise au service du capital humain et non l'inverse, explique M. Déglise, a toujours été une préoccupation première dans la fa-

brication des produits Sperry.

Sperry appuie sa candidature également sur le fait qu'elle est la seule multinationale à fabriquer au Québec (à Dorval) des composantes pour tous les ordinateurs qu'elle installe à l'échelle du monde. Par ailleurs, la compagnie a lancé lundi à Toronto un micro-ordinateur (PC) (Personal Computer), de la technologie des 16 bits qui, estiment ses représentants, répond aux exigences du gouvernement québécois. Quant aux moyens d'arriver à un pourcentage "suffisant" de contenu québécois, Sperry se dit prête à la discussion même si elle refuse de préciser les détails.

Entente avec SBIII

Par ailleurs la mul-

tinationale a annoncé la signature d'une entente d'exclusivité avec la Société de bureautique et d'informatique intégrée (SBIII) de Montréal pour la commercialisation de son langage MAPPER et de son système de bureautique SPERRYLINK. Le langage MAPPER est un langage de quatrième génération, ou, si on préfère, un système informatique pour non-informaticiens.

"Avec ces systèmes intégrés, affirme Daniel La Rocque, vice-président de SBIII, nous sommes en mesure de répondre aux besoins de gestion de l'information, de bureautique, de micro-informatique personnelle des utilisateurs et, grâce à nos équipements, nous pouvons également

leur donner un accès direct aux banques de données privées ou publiques et ce, à partir d'un seul poste de travail ou terminal."

Les claviers de terminaux existent en anglais et en français et les logiciels sont disponibles également dans les deux langues. De plus, partir d'une configuration de base, un utilisateur pourra communiquer avec des contreparties IBM, DEC, accéder à des réseaux sans devoir établir un réseau parallèle de communication.

"Avec la création de SBIII, conclut le président de l'organisme, J.-Pierre Hogue, nous préconisons comme le nom l'indique une intégration des systèmes de gestion. Nous proposons toutefois une intégration en douceur des systèmes dans le respect des opérations des clients, dans le respect de la tâche de travail de leurs employés, dans le respect des impératifs de production et surtout en respectant le rythme de développement et d'acceptation des personnes."

COMPAREZ TOUS NOS TAUX!

Termes ordinaires	9% 1 AN	9 1/4% 2 ANS	10 1/4% 3 ANS	10 1/2% 4 ANS	10 3/4% 5 ANS
Termes spéciaux	9 3/8% 10 MOIS	9 1/2% 25 MOIS	10 3/8% 37 MOIS	—	—

Placements à terme garantis payés annuellement Québec: 1135, chemin Saint-Louis (418) 681-0277
Montréal: (514) 282-1880 • Ottawa: (613) 238-6084
Taux passibles de changer sans préavis

INSTITUTION INSCRITE REGIE DE L'ASSURANCE DE POIS DU QUEBEC

Crédit Foncier
FIDUCIE CREDIT FONCIER

MEMBRE SOCIÉTÉ D'ASSURANCE DE POIS DU CANADA

ENSEMBLE VOS JOURNÉES...
ABONNEZ-VOUS!
647-3333

ABRI FISCAL



Deer Meadow Estates



Une société en commandite M.U.R.B. (ensemble résidentiel à logements multiples) comprenant 155 maisons en rangée distinctives (en deux phases), aménagées dans 38 immeubles particuliers sur deux emplacements d'une superficie globale de 14,23 acres.

Dégrevement fiscal prévisible en 1983	7 546 \$
Débourse comptant en 1983	2 500 \$

Une caractéristique du projet est de permettre à un investisseur de désigner un logis spécifique au moment de la souscription pour attribution future en condominium.

Pour plus d'information, veuillez communiquer avec:

LES PLACEMENTS QUALICO LTÉE

Québec
401, Grande Allée est
Québec (QC)
G1R 2J5
Tél.: (418) 529-0071



Cette annonce ne doit pas être prise comme une offre publique des unités proposées; celles-ci ne pouvant être offertes que par voie de prospectus.

CONTRIBUEZ AVEC DESJARDINS AU LANCEMENT D'UNE INDUSTRIE DE LA RÉCUPÉRATION AU QUÉBEC EN DÉPOSANT 100\$ SANS INTÉRÊT

Informez-vous à votre caisse populaire



N.B. CONSERVEZ CE JOURNAL POUR LA RÉCUPÉRATION

Régime d'épargne-actions

30%

des québécois* ont fait confiance à Lévesque, Beaubien Inc.

* détenant un régime d'épargne-actions à la fin de 1982

POURQUOI?

- conseils d'experts
- vaste choix d'actions admissibles
- frais minimes
- simple à ouvrir

communiquez avec nous
(418) 529-1771

de 9 heures à 21 heures jusqu'au 16 décembre 1983



Lévesque, Beaubien Inc.
2, Place Québec, Suite 420
Québec G1R 2B5

Selon le PDG de Provigo

Un "virage" s'impose

par Jean-Charles GRENIER

Il est temps d'effectuer un virage de mentalité, estime le président-directeur général de Provigo, Pierre H. Lessard, à la lumière des enseignements qui se dégagent de la récente crise autant pour la société, les entreprises que les individus.

Et ce nouvel alignement des "mentalités, idéologies, valeurs et façons de penser" doit se réaliser, selon lui, avec la participation du monde des affaires qu'il a convié, hier, à Québec lors du dîner de la Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain, "à partager de plus en plus leurs idées avec l'ensemble de la population".

Il a aussi invité ces hommes d'affaires, dont le nombre dépassait les 300, à ne pas redouter un tel exercice en soulignant que "cela posera peut-être des problèmes mais que c'est à partir de problèmes que viennent les solutions et naissent les opportunités".

Le PDG de Provigo, qui faisait alors escale dans sa ville natale sous le regard fier de son père Maurice Lessard, avait auparavant souligné que les syndicats empruntaient déjà cette voie ou du moins "qu'actuellement les dirigeants syndicaux comprennent de plus en plus la situation générale". Il a cependant insisté pour dire "qu'il faudra bien un jour que les syndicats calibrent leurs demandes et s'adaptent eux aussi en fonction de ces changements".

Privileges

Rappelant que "durant les années de vaches grasses on s'est tous collectivement bien payés", Pierre H. Lessard a aussi pointé du doigt cette situation où "certains privilèges sont devenus des droits", puis des droits acquis. La mentalité qui en est issue, fait fausse route à son avis car "en économie, il n'y a pas de droits acquis" mais comme

seule loi la concurrence ainsi qu'ont constaté durement les manufacturiers américains d'automobiles.

Quant à l'omniprésence de l'Etat, ce diplômé de l'université Laval qui a obtenu son MBA de Harvard en 1967, s'est montré quelque peu optimiste car "les gouvernants sont d'accord pour mettre fin aux dépenses somptueuses de la dernière décennie. Reste néanmoins les problèmes engendrés par les déficits, le fardeau fiscal québécois sans oublier ceux propres aux sièges sociaux".

Des exemples

Et comme pour indiquer qu'il n'était pas illusoire de se mettre à la tâche, Pierre H. Lessard avait d'abord souligné le succès d'entreprises comme Provigo, bien sûr, mais aussi comme La Laurentienne, Bombardier, le Mouvement Desjardins, la Banque Nationale du Canada, le groupe Lavalin.

Des réussites qu'il a expliquées par la combinaison des éléments suivants: une bonne planification, la prise de risques calculés, la persévérance, le travail acharné et une bonne cohésion entre les principaux agents économiques: actionnaires, dirigeants, employés et clients.

Une combinaison qui a permis à Provigo, née en 1969, de passer de la troisième place dans la distribution alimentaire au Québec en 1976 à la première et de la huitième au Canada à la deuxième. Entre-temps, Provigo est devenu le troisième grossiste en importance en Amérique du Nord.

Provigo, qui compte 12.000 employés et dont les activités diversifiées s'étendent, du Québec à l'Ontario, à l'Alberta et à la Californie, a vu son chiffre d'affaires passer de \$300 millions il y a 10 ans à près de \$4 milliards tandis que les profits passaient de \$3 millions à \$25 millions et que le titre en bourse progressait de \$2 à plus de \$16.

Extension du port

La nouvelle zone servira surtout au transbordement

par Raymond GAGNE

Les autorités du port de Québec ont rendu public, hier, au cours d'une conférence de presse, un projet "final" d'extension de 42,5 hectares de la zone portuaire dans le secteur de Beauport.

Réservée principalement à l'activité de transbordement, cette zone, une fois aménagée, comprendra une longueur de quais additionnelle en eau profonde (18 mètres à marée basse) de 793 mètres; 34 hectares en arrière-quais pour les opérations de transbordement; une bande verte de 4 hectares (largeur entre 60 et 90 mètres) et une plage de 4,5 hectares à marée basse.

Selon les autorités portuaires, l'augmentation constante des tonnages manutentionnés et le manque d'espace pour accueillir de nouveaux clients sont, parmi d'autres, les principales raisons qui justifient le projet d'extension qu'on a voulu rendre "environnementalement acceptable".

A cet égard, le port de Québec a soumis à la Commission d'évaluation environnementale qui est chargée d'en analyser les répercussions, deux rapports, l'un portant sur les aspects biophysiques et l'autre, sur les impacts socio-économiques. Le premier a été réalisé par le Groupe conseil Roche et Associés et le second par le groupe de travail du port de Québec agissant sous la responsabilité de MM. Yvon Bureau et Marc Dulude.

"Ces rapports, disent les autorités du port de

Québec, répondent aux interrogations soulevées par la commission dans sa lettre du 10 mai 1982."

Dans les faits, le président de la commission, M. Marcel Lortie, avait demandé au port de Québec de préparer une étude "sur la construction et les conséquences biophysiques et socio-économiques de l'agrandissement".

M. Lortie avait de plus, dans une lettre en date du 2 mai 1983, écrit au président de l'administration du port, M. Jean-Paul Biron, que "la commission continue de croire qu'il serait préférable, en vue des audiences publiques, de préciser quelle sera l'utilisation de l'espace à l'intérieur du nouveau périmètre".

Transbordement

Les autorités du port répondent que "l'utilisation de la nouvelle zone sera axée principalement sur l'activité de transbordement et que la présence d'industries lourdes à fort taux de nuisance tels les complexes pétro-chimiques, les alumineries, les industries de pâtes et papiers, etc., sera interdite".

Le projet "sera réalisé en trois phases, selon le rythme d'implantation des nouveaux clients", disent encore les autorités portuaires, "et élimine tout empiètement sur la batture".

Il faudra six semaines pour réaliser la première phase soit le prolongement du quai 54 alors que les deuxième et troisième phases imposeront des travaux dont la durée doit être de 10 se-

maines chacune.

Les matériaux de remplissage seront pris à même le lit du fleuve.

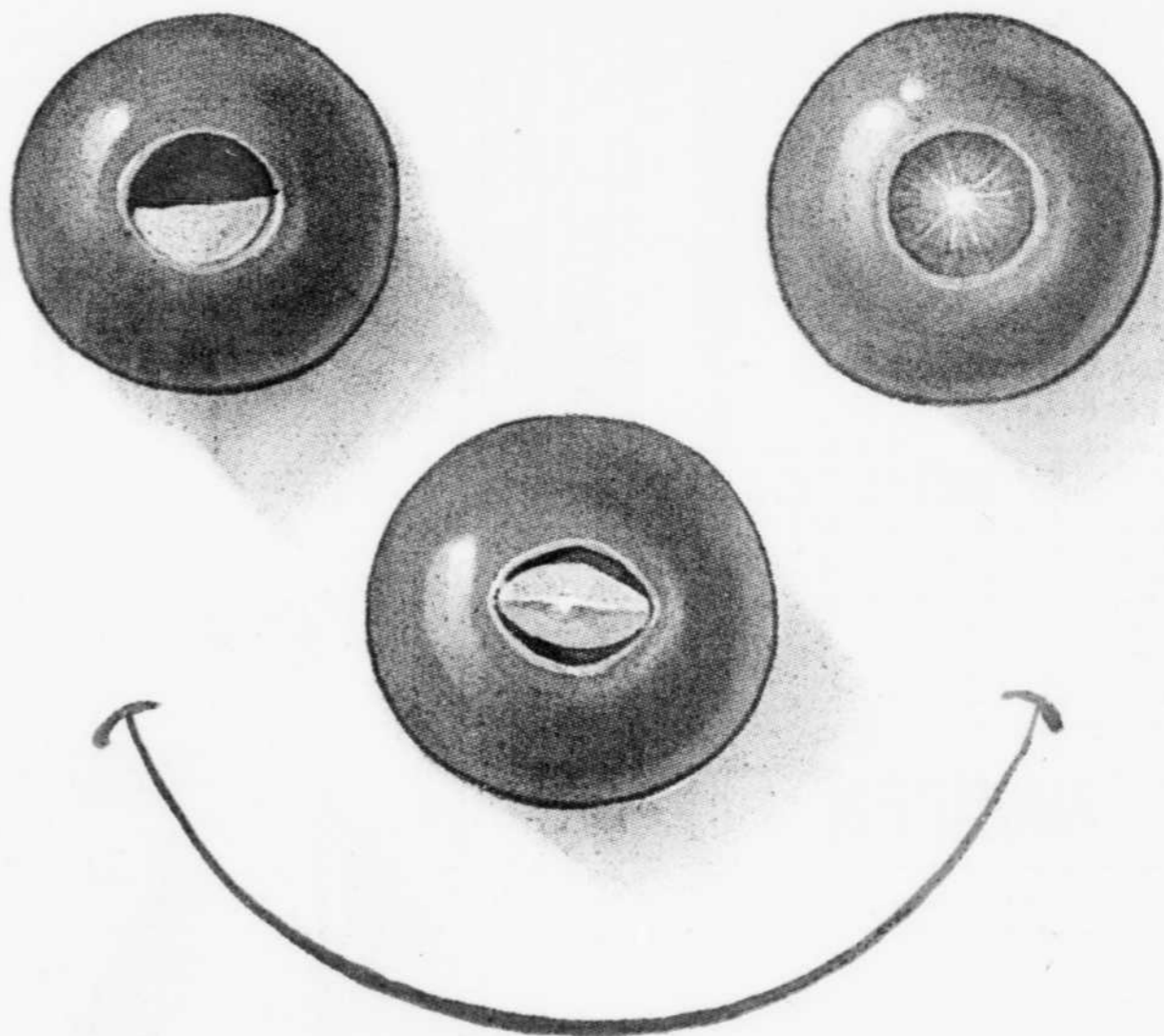
CONTRIBUEZ AVEC DESJARDINS AU LANCEMENT D'UNE INDUSTRIE DE LA RÉCUPÉRATION AU QUÉBEC EN DÉPOSANT 100\$ SANS INTÉRÊT

Informez-vous à votre caisse populaire



N 8 - CONSERVEZ DE JOURNAL POUR LA RÉCUPÉRATION

Les nouveaux amuse-gueule!



Recevez en grand avec les olives Festin de Gattuso.

Les nouvelles olives Festin de Gattuso sont faites pour amuser... et faire sourire. Comme elles sont de Gattuso, la marque la plus populaire au Québec, il faut qu'elles soient bonnes. Mais, de plus, elles sont farcies de bonnes choses, ce qui en fait un vrai régal. C'est la façon sûre de recevoir en grand.

Olives Festin farcies aux amandes

Olives Festin farcies aux oignons

Olives Festin farcies aux amandes et piments



15¢ DE RABAIS

à l'achat de n'importe quel format d'olives ou marinades Gattuso, M. Des.

À l'épicerie: Les Soupes Campbell Ltée vous remboursera, sur présentation de ce bon, 15¢ plus 8¢ pour frais de manutention, pourvu que vous et votre client vous soyez conformés aux conditions de cette offre. Toute autre utilisation constitue une fraude. Les Soupes Campbell Ltée se réserve le droit d'exiger les preuves d'achat de stocks suffisants pour justifier le nombre de bons remboursés. Cette offre n'est valable qu'au Canada. Ce bon est nul s'il est l'objet d'une taxe, ou d'une restriction ou d'une interdiction légale. Valeur au comptant: 1/100 de 1¢. Pour remboursement, faites parvenir ce bon à Herbert A. Watts Ltd., C.P. 2140, Toronto, Ontario M5W 1H1. Inscrivez au numéro 99 sur le bordereau de débit.

Cette offre se termine le 30 juin 1984
LES PRODUITS CANVIN LIMITÉE

Gattuso
delizioso

84-56-05-GB

LA NOUVELLE NISSAN MICRA:

SON PETIT PRIX FAIT PLAISIR... EN GRAND!

ÇA VA BIEN!

La Micra est la plus nouvelle et la moins chère des Nissan.

Elle vous fait redécouvrir le plaisir de conduire, grâce à sa traction avant, son moteur nerveux de 1,2 litre, sa boîte à 5 vitesses ou sa boîte automatique, en option.

Un plaisir à partager, car elle accueille confortablement 4 adultes.

Et quel plaisir de savoir que la Micra est parmi les voitures les mieux cotées pour l'économie d'essence!

Et son prix, alors? Tellement bas que c'en est un plaisir!

Demandez à votre concessionnaire Datsun/Nissan de vous faire voir la voiture à petit prix qui fait plaisir en grand: la Micra.



La Nissan Micra DLX

QUEL PLAISIR DE CONDUIRE **MICRA**
ÇA BOUGE EN GRAND C'EST NISSAN

AUTOMOBILES B. ROBERGE LTEE

5740, boul. Ste-Anne

Boischatel

Tél.: 822-0499

LOCATION À LONG TERME

PELEMO
NISSAN

1150, 18^e Rue, Québec (près de l'Hôpital de l'Enfant-Jésus)

647-1822

ST-RAYMOND
Automobiles (1980) Inc.

144, St-Jacques, St-Raymond, Cte Portneuf

Tél.: (418) 337-4646

Ligne directe Québec: 692-0119

A Lévis La caisse de financement en liquidation

par Jean-Charles Grenier

La Caisse de financement Desjardins de Lévis a cessé d'exister, hier soir, et sa liquidation est entreprise dès aujourd'hui de telle sorte que ses portes seront fermées, le temps de recueillir les données financières, et ne rouvriront que demain.

Cette fermeture d'une journée vise aussi à empêcher qu'un vent de panique ne souffle sur cette caisse. Car le Mouvement Desjardins compte bien que cette journée de répit permettra aux quelque 3.500 membres de l'institution de constater que les engagements pris le 22 mai 1982 tiennent toujours et que leurs épargnes gelées leur seront remises en totalité le 31 août 1984, tel que convenu.

Néanmoins, comme l'accord intervenu à ce moment permettait à un membre d'emprunter une somme équivalente au montant de son épargne moins un escompte, il serait possible que dans la fièvre du moment un sociétaire se prévale de cette disposition et néglige d'en évaluer la perte qu'il pourrait ainsi encourir. On espère donc que ce répit sera propice à la réflexion.

La liquidation

Cette liquidation a été confiée à trois spécialistes de la Fédération de Québec des caisses populaires. Ce sont eux, Yvan Roy, Luc Robertson et Richard Sarrasin, qui prennent la relève des administrateurs à la suite de la proposition acceptée, hier soir, par

quelque 100 membres de l'assemblée spéciale convoquée à cet effet.

Les quatre employés, que comptait encore la Caisse de financement Desjardins de Lévis, leur apporteront le soutien nécessaire d'ici à la fin de l'année. Le Mouvement Desjardins les intégrera alors à une de ses équipes.

Cette liquidation est apparue nécessaire aux yeux des membres qui ont retenu les explications du représentant de la Fédération de Québec des caisses populaires, Laurent Ponton. La Caisse de financement de Lévis n'a plus de liquidité, sa réserve générale est grevée et elle ne récolte plus d'épargne. Son déficit avant impôt et l'aide du Fonds de sécurité Desjardins a atteint \$902.800 au cours de l'exercice financier terminé le 31 mai 1983.

La situation ne s'est pas redressée depuis et les analystes de Desjardins ont estimé que les déficits auraient continué de friser les \$500.000 dans les an-

nées à venir. Le Mouvement Desjardins doit donc juguler l'hémorragie mettant la clé dans la porte. Une solution qui n'affecte en réalité que l'institution qu'est la Caisse de financement et non pas les membres et les clients.

En effet, les prêts seront respectés, de même que les dépôts à terme. A ce sujet, Laurent Ponton a indiqué que les dépôts à terme pourraient être remboursés sans pénalité.

Coût

La Fédération de Québec des caisses populaires a bien tenté de réaliser une fusion de la caisse de financement avec la Caisse populaire de Lévis, avec celle de Bienville et avec celle de Saint-David, mais aucune de celles-ci ne s'est montrée intéressée à accueillir une institution que ses \$10 millions d'actif n'empêchent pas d'être en fort mauvaise posture.

Cette aventure de Desjardins avec une

ancienne Caisse d'épargne économique lui coûtera un peu plus de \$1 million selon une approximation faite

hier soir au cours de l'Assemblée spéciale. Les membres, à la suite du gel de leurs épargnes, auront contribué

de leur côté d'une somme de \$1,8 million. Les liquidateurs ont le mandat de vendre en partie ou en bloc les

actifs de la Caisse de financement de Lévis. Cela se fera vraisemblablement à l'instigation du Mouvement

Desjardins. Une fois leur mandat accompli, ils devront faire rapport à une dernière assemblée des membres.

FERNAND MORISSETTE INC.

MERCİ MERCİ MERCİ MERCİ MERCİ

Pensee: "La plus grande erreur: Abandonner"

LES NOUVEAUX PROPRIÉTAIRES sont fiers de souligner que depuis qu'ils ont pris la Direction de l'entreprise à l'automne 1981, en principe janvier 1982, ils ont établi des records de satisfaction, puisqu'au-delà de 200.000 transactions ont été effectuées à la satisfaction de nos gentils clients à nos deux magasins et ce depuis que nous sommes LES NOUVEAUX PROPRIÉTAIRES



Jacques Pouliot
Président



Jacques Simard

NOMINATION

Il me fait plaisir de vous informer que M. Jacques Simard s'est joint à notre compagnie à titre de Gérant associé de notre magasin d'Orsainville. Nous vous invitons à venir le rencontrer dans le but de le connaître davantage. Vous vous rendrez vite compte que lui et son équipe n'ont qu'un but - Vous aider dans vos travaux de rénovation et de construction -

Jacques Pouliot,
Président



FERNAND MORISSETTE Inc.

4245, BOUL. HAMEL OUEST
ANCIENNE-LORETTE
872-2874

4008, BOUL. DU JARDIN
ORSAINVILLE
628-0721

BOIS - MATÉRIAUX - QUINCAILLERIE

QUALITÉ
SERVICE
BON PRIX

PROCESSEUR DE QUALITÉ
A TOUTES LES ÉTAPE

en bref

Kruger investit \$40 millions

Le président de la Société des pâtes et papiers Kruger, M. J. Stuart Herman, a annoncé hier des investissements de l'ordre de \$40 millions à l'occasion du 10e anniversaire d'implantation de sa compagnie à Trois-Rivières. Kruger espère ainsi économiser l'énergie et réduire le taux d'émission de particules solides dans les eaux usées. Elle souhaite aussi augmenter la production et améliorer la qualité de ses produits.

Lois fiscales bonifiées

Le particulier dont l'emploi est relié à la vente ou à la négociation de contrats pourra déduire les dépenses encourues dans l'exercice de la totalité ou d'une partie de ses fonctions. C'est ce que prévoit, entre autres, le projet de loi 54 qui a été déposé, hier, à l'Assemblée nationale par le ministre du Revenu Alain Marcoux. Il s'agit d'un projet de loi omnibus qui contient par ailleurs, une douzaine d'autres modifications visant à bonifier ou à simplifier certaines lois fiscales, a expliqué le ministre Marcoux en conférence de presse.

Protection hypothécaire: le projet avance

Un programme pour protéger les propriétaires contre les hausses importantes des taux d'hypothèques semblent avoir obtenu l'approbation du cabinet fédéral, mais les détails du projet restent à élaborer. "Je pense que nous avons fait beaucoup de progrès", a déclaré mardi le ministre fédéral de l'habitation, M. Roméo LeBlanc, à propos d'un programme d'assurance sur les taux d'intérêt. Le ministre n'a pas précisé si un programme avait été approuvé en principe par le cabinet ou s'il sera mentionné dans le discours du trône à l'ouverture de la nouvelle session parlementaire la semaine prochaine.

Appel d'offres pour 30 locomotives

CP Rail, division de Canadien pacifique Ltee, a lancé un appel d'offres pour la construction de 30 locomotives électriques à moteur diesel long parcours, qui devront être livrées l'an prochain. Dans un communiqué émis hier, la compagnie a indiqué qu'elle avait demandé à Bombardier Inc. et à la division diesel de General Motors Co. of Canada Ltd. à London, Ont., de lui adresser leurs soumissions.

Problèmes solutionnés

Via Rail Canada et Bombardier Inc. ont solutionné les problèmes posés par le système de rehaussement hydraulique des trains de passagers LRC et, au milieu de février, ces trains devraient être aussi "légers, rapides et confortables" que le laisse entendre leur nom, affirme le président de Via, M. Pierre Franche. Les changements apportés ont été mis à l'essai et les 50 wagons de la flotte de LRC subissent les transformations appropriées aussi rapidement que possible.

AT&T: 3.2 millions d'actionnaires touchés

Le demembrement de American Telegraph and Telephone (AT&T) donne lieu à la plus importante opération boursière de l'histoire des États-Unis. Pas moins de 3,2 millions d'actionnaires seront touchés par la transaction qui se déroulera le 1er janvier 1984. Pour chaque tranche de 10 actions de AT&T, un actionnaire recevra une action de chacune des sept compagnies régionales, tout en conservant son titre de la nouvelle AT&T. La compagnie new-yorkaise a émis près d'un milliard d'actions.

Bonnes conditions pour le blé d'hiver

Les conditions climatiques restent "favorables" à la production de blé d'hiver presque partout dans l'hémisphère nord, déclare le Conseil international du blé (CIB) dans son dernier rapport mensuel publié à Londres. Les perspectives sont notamment "plus encourageantes" dans la zone européenne de l'Union soviétique qu'un an auparavant quand la sécheresse posait déjà un grave problème. Aux États-Unis, le niveau d'humidité du sol s'est élevé dans la plupart des régions productrices de blé hivernal et, dans la CEE, elles sont "bonnes dans l'ensemble".

LES DÉLICES DU TEMPS DES FÊTES

avec votre amie **Suzanne**

les 1-2 et 3 décembre

aux galeries de la capitale

TOUTE LA MAGIE DE NOËL!







Suzanne Lapointe confectionnera pour vous quelques délices du temps des fêtes.

Jeudi et vendredi à 14h00 et 19h00
Samedi à 11h00, 12h00 et 13h00

Les appareils électroménagers sont une gracieuseté de: 

et les armoires et aménagements: Décor P.J.M. Inc.

Une collaboration






Les joyeux



BOEUF HACHÉ ORDINAIRE

2,16 /kg
98¢ /lb



***POMMES DE TERRE**
Produit de l'île du Prince Édouard
Canada no 1
sac 9,07 kg

2,29



CUISSES DE POULET FRAIS sans dos

2,60 /kg
1,18 /lb



POITRINES DE POULET FRAIS sans dos

4,14 /kg
1,88 /lb



PAMPLEMOUSSES BLANCS
Produit de la Floride
gr. 48

6/89¢



JAMBON FUMÉ MÉRITE
découenné, sans jarret, prêt-à-manger, un bouf ou l'autre

2,60 /kg
1,18 /lb



GIGOT D'AGNEAU SURGELÉ
Nouvelle Zélande

4,59 /kg
2,08 /lb



PORC HACHÉ
produit décongelé

2,84 /kg
1,29 /lb



***CAROTTES**
Produit du Québec
Canada no 1
cello 2,27 kg

1,09

COTELETTES D'AGNEAU SURGELÉES
Nouvelle Zélande
emballées sous vide

6,57 /kg
2,98 /lb

FOIE DE VEAU DE CHOIX
Importe, tranche, produit décongelé

5,03 /kg
2,28 /lb

BACON SANS COUENNE
MAPLE LEAF
tranche, régulier ou soupçon d'érable
500 g

1,98

POIRES ROCHA
Importées du Portugal
Canada de fantaisie

1,74 /kg
79¢ /lb

TRANCHE D'ÉPAULE D'AGNEAU SURGELÉE
Nouvelle Zélande
emballée sous vide

4,36 /kg
1,98 /lb

FROMAGE MOZZARELLA
ST-GERARD

6,79 /kg
3,08 /lb

ÉPAULE PICNIC DE PORC FUMÉ
MAPLE LEAF
desosse, prêt-à-servir

4,83 /kg
2,19 /lb

CITRONS CHOIX
Produit de la Californie
gr. 140

6/69¢

JAMBON MIGNON DESOSSÉ
RICHELIEU
prêt-à-manger

6,28 /kg
2,85 /lb

SAUCISSES FUMÉES
MAPLE LEAF
régulières ou tout boeuf
454 g

1,58

CRETONS QUATRETOILES
cont. 275 g

2,58

AVOCAT
Produit de la Floride
gr. 28


49¢

*La régularité dans les approvisionnements en fruits et légumes est à la merci des conditions météorologiques. Soyez toujours assurés, chers clients, que dans le cas de ces denrées, les épiceries Richelieu ne ménagent aucun effort pour vous offrir variété et qualité à bon prix, tout au long des saisons.



Pour vos enfants, un cadeau intelligent. Une excellence reconnue au Gala de l'ADISQ.

Passer-Partout, recepiendaire du trophée Félix, catégorie Disque de l'année enfants et Chabicoûin, finaliste à ce concours, vous sont offerts à un prix EXCEPTIONNEL chez votre épicerie attentionnée Richelieu.



3,98
chacun avec coupon (5,98 chacun, sans coupon) (taxe en sus) disponible jusqu'à épuisement de la marchandise

2,00\$ ÉCONOMISEZ 2,00\$ 2,00\$

à l'achat du disque Chabicoûin ou Passer-Partout (vol. 4)



Decoupez et présentez ce coupon-rabais à la caisse. On vous accordera une remise de 2,00\$ à l'achat du disque Chabicoûin ou Passer-Partout (vol. 4). Un coupon par disque. Ce coupon est acceptable jusqu'à épuisement de la marchandise. Date limite: 31 décembre 1983.

Au détaillant: Pour être remboursé, faites parvenir vos coupons-rabais à l'adresse suivante:

Épiceries Unis-Metro Richelieu Inc.
Service aux membres
à 5 Étages, Bâtiment
11011, boul. Maurice-Duplessis
Montréal (Québec) H1C 1V0

2,00\$  **2,00\$**

- | | | | | | | | | |
|--|--|--|---|--|--|--|--|--|
| BANLIEUE DE QUÉBEC
5003, 4e Av. ouest
Charlesbourg
6385, 3e Av. est
Charlesbourg
421, 80e Rue ouest
Charlesbourg | 1298, rue Maine
Orsainville
80, rue Georges-Muir
N.-D.-des-Laurentides
443, av. Ste-Brigitte
Ste-Brigitte-de-Leval
2314, av. Royale
Courville | 1850, av. Royale
St-Jean, Ile d'Orléans
398, 10e Rue
Québec
1296, 3e Av.
Limoulu
1287, 1re Av.
Québec | 193, 24e Rue
Québec
1097, rue St-Jean
Québec
581, 3e Rue
Québec
200, St-Olivier
Québec | 305, rue Du Pont
Québec
1099, Lamontagne ouest
Val-Bélair
LEVIS
496, St-Augustin
Breakeyville
309, rue Du Sault
St-Romuald | 97, rue Wolfe
Lévis
58, rue St-Louis
Lévis
10, boul. de la Paix
St-Henri-de-Lévis
PORTNEUF
131, rue Notre-Dame
Donnacona | 365, rue Tessier
St-Casimir
215, rue Commerciale
St-Ubald
410, Principale
Lac-au-Sable
320, de l'Eglise
St-Basile | CHARLEVOIX
10572, av. Royale
Ste-Anne-de-Beaupré
11186, av. Royale
Beaupré
299, av. Royale
St-Tite-des-Caps
144, St-Jean-Baptiste
Baie St-Paul | 1026, St-Edouard
St-Urbain
79, Notre-Dame
Notre-Dame-des-Monts
38, rue Lapointe
Clermont
St-Siméon
(Charlevoix) |
|--|--|--|---|--|--|--|--|--|

rabais.



CASSONADE DORÉE
OU
SUCRE À GLACER
MARIE-PERLE
cont. 1 kg

99¢
ch.



SHORTENING VÉGÉTAL
CRISCO
bte 1,36 kg

2,79



BISCUITS
SODA
RICHELIEU
bte 450 g

99¢



BOISSON AUX FRUITS
TANG
pomme, raisin,
orange, fruits
carton 1 L

79¢



JUS DE TOMATES
HEINZ
Canada de fantaisie
de fantaisie
bte 1,36 L

87¢



CAFÉ MOULU
MELITTA
PREMIUM
cont. 454 g

3,49



YOGOURT
YOPLAIT
nature ou fruits
assortis
cont. 4 x 125 g

1,29



PAPIER
HYGIENIQUE
COTTONELLE
couleurs variées
paquet de 4 rouleaux

1,38



CROISSANTS
TOUT BEURRE
SARA LEE
surgelés
bte 170 g

1,39

SHAMPOING
ESPRIT
pour cheveux normaux ou gras
cont. 500 mL

3,29

GARNITURE POUR TARTE
VACHON
cerises, bleuets, fraises,
framboises, dattes, sucre
bte 540 mL

1,49

PÂTES ALIMENTAIRES
GATTUSO
macaroni coupe, rotini,
spaghetti, spaghetti
cont. 1 kg

99¢

JUS D'ORANGE CONCENTRÉ
MINUTE MAID
surgelé
régulier, avec plus de pulpe
cont. 355 mL

1,15

JUS NON-SUCRE
RICHELIEU
orange, pamplemousse,
orange-pamplemousse
cont. 1,36 L

1,27

SAUCE CHINOISE
V-H
cerises, prunes
boul. 227 mL

77¢

FARINE TOUT USAGE
FIVE ROSES
sac 2,5 kg

2,29

PIZZA CROUSTI-TENDRE 4 x 5"
MCCAIN
surgelée
pepperoni, bte 454 g
de luxe, bte 482 g

2,59

LÉGUMES VARIÉS
RICHELIEU
pois assortis, haricots jaunes ou verts
coupés, mais crème ou
à grains entiers
Canada de choix
bte 341 mL ou 540 mL

57¢

SOUPE
HEINZ
légumes, tomates
bte 284 mL

3/1,00

POUDRE POUR GELEE
JELL-O
saveurs variées
bte 85 g

3/1,00

FILETS DE SOLE
BOOTH
surgelés
bte 454 g

3,79

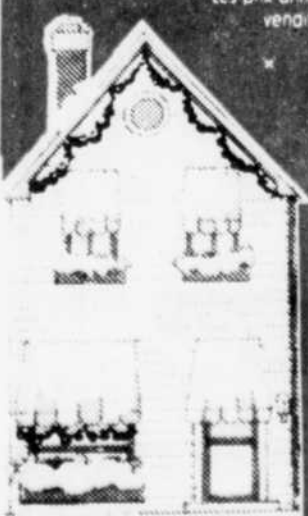
RIZ À LONGS GRAINS
RICHELIEU
cont. 900 g

89¢

BOISSONS GAZEUSES
PEPSI COLA, DIET PEPSI
bouteilles consignées 6 x 750 mL
Disponible dans la région de Québec seulement

2,99

Les prix annoncés dans ces pages sont en vigueur dans tous les magasins de vos épiceries attentionnées Richelieu du lundi 28 novembre au samedi 3 décembre 1983 jusqu'à 17h00. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités si un article venait à manquer, n'hésitez pas à demander un bon d'achat affilés. Si certaines marques de commerce de produits annoncés ne sont pas disponibles dans certaines régions, elles seront alors remplacées par une autre marque de commerce de même nature et d'un prix couvrant égal ou supérieur. Pas de vente aux marchands. Photos à titre indicatif seulement.



RICHELIEU

Un épicier attentionné



CÔTE-NORD
70, boul. Gagné nord
Sacré-Coeur (Dubuc)
Les Escoumins
(Saguenay)

143, Kennedy
Scott-Jonction
74, rue Principale
St-Hénédié
189, rue Principale
St-Jacques-de-Léeds
Rue Commerciale
St-Anselme
127, boul. Bégin
St-Anselme

117, rue Principale
St-Claire
1231, av. Principale
St-Malachie
St-Léon-de-Standon
(Dorchester)
BEAUCE
St-Elzéar
(Beauce)

52, Ste-Famille
St-Ephrem (Beauce)
165, av. Cartier
La Guadeloupe
BOIS-FRANCS
1113, av. Demers
St-Agapit
St-Agathe
(Lotbinière)

Rue Principale
N.-D.-de-Lourdes
34, route 49
St-Sophie-de-Lévard
181, Marie-Victorin
St-Pierre-les-Becquets
1280, des Hirondelles
Gentilly

BELLECHASSE
110, rue Principale
St-Lazare
200, boul. Métivier
St-Damien
St-Camille
(Bellechasse)
Armagh
(Bellechasse)

MONTMAGNY
St-Fabien-de-Panet
(Montmagny)
23, rue Principale
Berthier-sur-Mer
92, 3e Av.
Montmagny
L'ISLET
L'Islet Village
(L'Islet)

Route Principale
St-Eugène
61, rue Principale
St-Pamphile
109, rue Principale
St-Pamphile
BAS DU FLEUVE
ET GASPE
St-Hélène
(Kamouraska)

Sully
(Témiscouata)
63, ch. Fraserville
Rivière-du-Loup
Ile Verte
Rivière-du-Loup
131, rue St-Jean-Baptiste
Bic (Rimouski)
716, boul. St-Germain ouest
Rimouski

Route 232
St-Blandine (Rimouski)
5, rue St-Pierre ouest
Val-Brillant
Rue François-Xavier
Grande-Vallee (Gaspé)
125, Place Gagnon
Madeleine-Centre (Gaspé ouest)
70, rue Prudent-Cloutier
Mont St-Pierre

Gérard Niding Un jour de prison et \$75,000 d'amende

par Robert WINTERS

MONTREAL (d'après PC) — M. Gérard Niding, ancien bras droit du maire Jean Drapeau, a été condamné à \$75,000 d'amende et a passé la journée en prison, hier, pour abus de confiance et acceptation d'un cadeau de la part d'un entrepreneur des Jeux olympiques.

Le juge André Duranleau, de la cour des sessions, a accordé à Niding (qui avait reconnu sa culpabilité en septembre), trois mois pour verser \$50,000 et trois mois additionnels pour acquitter \$25,000.

Il devra passer six mois en prison s'il ne peut pas payer les \$50,000 et trois mois s'il ne trouve pas les \$25,000.

Les \$50,000 sont pour avoir accepté un cadeau et les \$25,000 pour abus de confiance.

Le juge Duranleau a également condamné Niding à deux peines d'une journée de prison, devant être purgées de façon concurrente, de sorte qu'il a été libéré après avoir passé l'après-midi d'hier dans les cellules du palais de justice.

Le président du tribunal a noté que la ruine de la carrière du prévenu et la publicité entourant cette affaire constituaient déjà une punition.

Comité exécutif

Niding, qui est âgé de 59 ans, a été président du comité exécutif de la ville de Montréal pendant huit ans.

Il a remis sa démission au début de la campagne électorale municipale de 1978, au moment où il a été rendu public que des descentes de police avaient eu lieu à sa maison et à son bureau de l'hôtel de ville.

Le comité exécutif a accordé des contrats pour les Jeux de 1976 sans appels d'offres.

Niding a accepté une luxueuse maison à Bromont de la part de l'ingénieur Régis Trudeau.

La firme de M. Trudeau a eu des contrats de \$7.2 millions pour les plans du Stade olympique et d'un parking souterrain.

Niding a remis la maison à Trudeau en 1978, au cours de l'enquête Malouf sur le déficit olympique de \$1.41 milliard. Selon un témoin au procès de Trudeau, la valeur de cette maison, en 1978, était de \$252,172.

Chômeur

Me Proulx a signalé que son client était maintenant en chômage et qu'il aurait sûrement besoin de délais pour acquitter l'amende. Pour Me Proulx, les \$43,000 saisis par la police en 1978 et gardés par le ministère de la Justice du Québec devraient être considérés comme un premier versement sur l'amende.

Ce n'est cependant pas l'opinion de l'avocat de la poursuite, Me Philippe Ferland, qui se demande à qui appartient cet argent, depuis que Niding lui-même a affirmé qu'il appartenait au Parti civique.



Gérard NIDING.

Toronto: au moins 18 bébés décédés à cause de la digoxine

TORONTO (PC) — La digoxine a été la cause du décès à l'hôpital pour enfants, de Toronto, d'au moins 18 bébés, dont sept semblent avoir été délibérément intoxiqués par l'administration de surdoses de cette substance, généralement prescrite pour les maladies du coeur, révèle une partie du rapport, publiée hier, et qui avait été gardée secrète pour plus de six mois.

Ce rapport, rédigé par une équipe canado-américaine d'enquêteurs médicaux du Centre de lutte contre la maladie à Atlanta, soulève la possibilité que pendant neuf mois, quelqu'un avait délibérément administré les surdoses aux bébés, à l'insu des dirigeants de l'hôpital.

Dix autres nouveau-nés sont morts dans des conditions qui permettent de suspecter l'intoxication

par digoxine. Mais les preuves dans ces cas sont moins formelles que dans celui des 18 autres, affirme le rapport.

La commission royale chargée d'enquêter sur la mort mystérieuse de 36 enfants à l'hôpital avait publié une partie du rapport, retenant de larges extraits concernant les personnes qui auraient pu administrer les surdoses.

La totalité du rapport sera publiée en janvier, date à laquelle les auteurs viendront déposer leurs conclusions devant la commission d'enquête, a déclaré Me Paul Lamek, avocat de la commission.

Les extraits dont la publication avait été retenue, risquaient, à l'époque, d'impliquer des personnes avant qu'elles n'aient eu la possibilité de se défendre.

Mort par inhalation d'huile

CALGARY (d'après UPC) — Un enfant de 12 ans est mort, hier, à l'hôpital pour enfant à Calgary, après avoir inhalé une partie du contenu d'un contenant de Pam (une huile qui sert à la cuisson).

Le jeune William Martin et un ami de 14 ans ont été trouvés inconscients, lundi. Le garçon de 14 ans, dont l'identité n'a pas été révélée, a pu quitter l'hôpital après plusieurs heures de traitement.

Selon les médecins, les poumons de l'enfant auraient été enduits d'huile à cuisson rendant la respiration impossible.

Le père éploré a dit qu'il avait prévenu son fils contre le danger des drogues lorsqu'il a entendu parler qu'il y avait un problème de drogue à l'école.

"Il semblait avoir compris et nous étions sûrs qu'il avait cessé."

AVIS À LA CLIENTÈLE

Nous visons à une publicité aussi précise que possible. Une erreur s'est glissée par inadvertance. Nous nous excusons auprès de notre distinguée clientèle pour les inconvenients que ceci peut causer. Suite à la parution de notre cahier publicitaire "MEILLEURS VOEUX, MEILLEURES AFFAIRES", en vigueur jusqu'au samedi 3 décembre 1983, veuillez prendre note qu'en page 4, article "3", DEUX PIÈCES EN ACRYLIQUE #407 475 384 à \$9.99, cette marchandise n'est pas disponible présentement mais nous prenons les commandes. Rayon 40 - Vêtements pour garçons. Page 14, article "8", veuillez prendre note que l'illustration #8 de la page 15 ne correspond pas au texte de la page 14. Il s'agit d'un appareil de 1/2 hp et non 1/4 tel qu'illustré. Rayon 64 - Matériaux de construction

Sears

Récupération d'un appareil d'Air Canada

MONTREAL (d'après PC) — Air Canada a finalement repris possession d'un jet DC-8, retenu depuis trois mois par la Syrie à la suite d'un malentendu concernant la location de l'appareil.

Avant que les 205 passagers ne s'envoient de l'aéroport de Damas, une équipe d'entretien d'Air Canada est venue spécialement en Syrie pour s'assurer que l'avion était en bonne condition.

Le jet a été conduit, hier, à Toronto et sera entreposé à Marana, en Arizona, avec 18 autres DC-8 d'Air Canada en surplus, puisqu'ils ont été remplacés par de nouveaux avions tels que les Boeing 767.

CORRECTION

Dans notre annonce parue hier le 29 novembre, en page B-2 de ce journal:

Téléphone sans fil Prestige PCT 303 à 99 985 on aurait dû lire "Autonomie de 500 pieds" (et non de 700)

Nous nous excusons auprès de notre clientèle.

Miracle Mart

CORRECTIONS

Dans notre cahier publicitaire "Bons achats de Noël" distribué par la poste le 30 novembre 1983:

Page 2 - Le chandail "B" à 15,99\$ pour dames ne sera pas vendu.

Page 4 - Le pantalon mauve à 9,99 \$ pour filles n'est pas tel qu'illustré.

Page 7 - Les chaussures Oslo sont vendues en pointures junior seulement.

Nous regrettons ces erreurs.

Miracle Mart

la **Maie**

Noël c'est... pardonner!

CORRECTIONS

Veuillez prendre note des corrections suivantes à apporter au supplément publicitaire "Parade Vol. 2, no 6", paru hier par La Basse le 30 novembre 1983:

Page 1 - Pull pour dames. Le modèle en encadre en "V" sera disponible le 5 décembre. Cependant, nous acceptons les commandes dès maintenant.

Page 4, article D - Cuijette bébé papillon blanc. Ce modèle sera disponible le 5 décembre. Cependant, nous acceptons les commandes dès maintenant.

Page 6, article A - 2 pièces pour fillettes. On aurait dû lire "Tunique en velours de coton uni".

Page 6, article C - Robes pour bébés-filles. Ce modèle n'est pas disponible en ton marine.

Page 7, articles C et D - Chaussures d'entraînement. La description "C" correspond à la photo "D" et vice-versa.

Nous regrettons ces erreurs.

CORRECTION

Dans notre cahier publicitaire "Bons Souhaits" inséré dans Le Soleil du lundi 28 novembre, veuillez noter:

En page 11 - Le sèche-cheveux Vanité Philips pour mise en plis. A cause de difficultés d'approvisionnement de la part du manufacturier, il nous sera impossible de donner des coupons de réservation pour cet article. Nous ne vendrons que le stock en mains.

Nous nous excusons des inconvenients que ce contretemps aurait pu causer à notre clientèle.

Towers

WANT **AVANT-NOËL!**

Nous avons plus de 300 jouets de marques renommées, des articles de sport, des produits de bébé et des appareils électroniques avec des rabais jusqu'à 30%.

UNE GRANDE PREMIERE TOYVILLE!

LAZER 2000
Piste de course Lazer 2000.
RABAIS \$10
\$24.99 (à \$34.99)

IONKA
La voiture de l'aventure.
RABAIS \$5
\$13.99 (à \$18.99)

Auto dernier cri "Dream Vette"
RABAIS \$3
\$14.88 (à \$17.88)

Station-service Hot Wheels
RABAIS \$4
\$4.88 (à \$8.88)

Atelier pour artiste en herbe Crayola
RABAIS \$3
\$10.88 (à \$13.88)

Point Dread et avion de combat Talon
RABAIS \$6
\$18.88 (à \$19.88)

Centre de communications G.I. Joe
RABAIS \$6
\$12.88 (à \$18.88)

Auto Screemers
RABAIS \$3
\$3.99 (à \$4.44)

Hippo l'affame
RABAIS \$10
\$10.49 (à \$11.49)

Option, jeu de mots doubles
RABAIS \$13
\$13.88 (à \$14.88)

Casse-tête en bois de luxe
RABAIS \$7
\$7.99 (à \$9.99)

Mobile musical
RABAIS \$6
\$6.99 (à \$9.99)

Satisfaction garantie ou argent remis.

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU 3 DÉCEMBRE SEULEMENT.

Toyville Le géant du jouet.

ACHETEZ TÔT ET ÉPARGNEZ!

PLACE LAURIER

UNIPRIX

250 pharmacies pas comme les autres, vous présentent
du 30 novembre au
10 décembre 1983

NOËL À PRIX RABAIS



59⁹⁵*

Braun

Rasoir Rechargeable International



21⁹⁵*

Clicker

Fer ou brosse à coiffer au butane de Gillette



18⁹⁹*

Pollenex Smoke Grabber

Cendrier sans fumée Modèle No AT50



3⁹⁹*

Jean Nate

Poudre 100 g ou Savon cordon 200 g



1⁹⁹*

Energizer

Piles AA ou AAA paquet de 2
Piles C ou D paquet de 2 ou 9 volt paquet de 1



77¢*

Scotties

Papier mouchoir blanc, boîte de 200



97¢*

Viva

Essuie-tout blanc, 2 rouleaux



2⁹⁹*

Aqua-fresh

Dentifrice 3 tubes de 100 mL



1⁹⁹*

Papier de Noël

Rouleaux Junior papier deluxe 30" x 180" et aluminium 30" x 60"
4 rouleaux de papier sans centre 26" x 200"
7 rouleaux combinés 26" x 320"

**PROMOTION
DU 30
NOVEMBRE
AU 10
DÉCEMBRE
1983**

VOUS NE PAYEZ LE PRIX COUPÉ ANNONCÉ QUE SUR REMISE DU COUPON AU COMPTOIR SEULEMENT. DISPONIBILITÉ GARANTIE

Si nous ne pouvons vous fournir le produit que vous désirez au prix coupé annoncé durant cette promotion, nous vous GARANTISSONS le même bas prix coupé dès que notre stock sera renouvelé, en vous remettant un BON D'ACHAT DIFFÉRÉ.

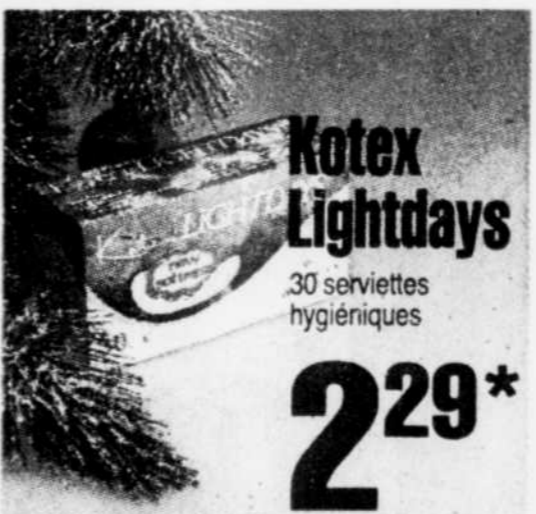
Les dessins sont utilisés pour fins d'illustration seulement. Les descriptions prévalent sur les illustrations en tout temps.



Head & Shoulders

Shampooing lotion ou Shampooing revitalisant 350 mL

3²⁹*



Kotex Lightdays

30 serviettes hygiéniques

2²⁹*



20 BOUCLES ASSORTIES

99¢*

Sac de boucles

Comprend 20 boucles de différentes grandeurs Jusqu'à épuisement de la marchandise



SCOPE

Rince-bouche 500 mL

2³⁹*



Liberté Nouvelle

30 Maxi-serviettes hygiéniques

3⁶⁹*



ASPIRIN

200 comprimés de Bayer

2⁹⁹*



9¹⁹*

Nutri-Diète

Lait Malte 20 sachets ou Pouding 18 sachets, saveurs assorties.



2⁴⁹*

Pro-Gel

Gelée fixative avec protéines 250 mL ou avec conditionneur 235 mL.



ALCAN

Papier d'aluminium 18" x 25'

1³⁹*



Tide

Savon 3 litres

1⁹⁹*



Q-tips

400 cure-oreilles

2³⁹*



5⁹⁹*

Oil of Olay

Lotion 100 mL PLUS 25 mL en BONI



Velour

Papier hygiénique blanc, 4 rouleaux

1³⁹*

Il estime être en détention illégale

par Louise LEMIEUX
Maurice estime être en détention illégale depuis huit mois au centre de jeunesse Tilly.

Reconnu coupable de vol à main armée le 28 mars 1983, il a été confié pour un an à un "centre d'accueil à vocation rééducative" par un juge du tribunal de la jeunesse.

Mais le centre de jeunesse Tilly, c'est la prison, estime-t-il, et ce n'est pas à la prison qu'il a été condamné.

L'avocate du jeune homme, Me Andrée Bergeron, a présenté hier, au juge de la cour supérieure, une requête en habeas corpus dans le

but de le renvoyer là où il doit être, dans un centre d'accueil ouvert, comme Boscoville ou Laurizon.

Ce n'est pas au directeur de la protection de la jeunesse de décider de placer un jeune en centre d'accueil ouvert ou en centre d'accueil sécuritaire, prétend l'avocate, c'est au juge du tribunal de la jeunesse.

Pas du tout, réplique l'avocat du DPJ. C'est à ce dernier de décider à qui sera confié un jeune contrevenant, parce que rien dans la loi ne détermine quel centre d'accueil est sécuritaire, et lequel ne l'est pas.

Une différence capitale

"La différence entre un centre d'accueil ouvert et un centre d'accueil sécuritaire comme Tilly, c'est la différence entre la liberté et l'emprisonnement", soutient l'avocate Bergeron.

Le centre de jeunesse Tilly est en effet entouré d'une clôture de dix pieds, dentelée de fils barbelés. Les jeunes sont embarrés chaque soir dans leur chambre et ne sort pas du centre qui veut. Le jeune Maurice, par exemple, assistait à l'audition de sa cause, hier, au pa-

lais de justice de Québec, "avec escorte", c'est-à-dire avec des surveillants. Comme les détenus du Centre de détention de Québec.

Dans un centre d'accueil comme celui de Boscoville, dans la région de Montréal, les jeunes circulent librement d'un pavillon à l'autre. Certains vont à l'école "en ville" et reviennent le soir au centre. Un monde de différence.

Même si dans les faits, l'avocat du DPJ l'admet, le centre de jeunesse de Tilly est comme une prison, "aucun centre d'accueil au

Québec n'est déterminé sécuritaire d'après la loi".

Et parce que la loi n'est pas explicite quant au degré de sécurité de chaque centre d'accueil, Me Denis Bourdeau est convaincu que le jeune Maurice n'est pas détenu illégalement au centre de jeunesse Tilly, parce que c'est la responsabilité du DPJ de choisir l'institution à laquelle sera confié un jeune contrevenant.

L'appui du comité

Le jeune Maurice est appuyé dans sa démarche par le comité de

protection de la jeunesse. Ce comité, ombudsman des jeunes en institution, est un organisme distinct du DPJ et relève du ministère de la Justice.

Le comité estime que la loi de la protection de la jeunesse limite l'accès d'un jeune dans un centre d'accueil sécuritaire à des conditions très précises. "La loi ne doit pas être interprétée de façon à priver un jeune de sa liberté", a plaidé, hier l'avocat du comité de protection de la jeunesse.

Le juge Gilles Gauthier a pris la cause en délibéré.

Médecin accusé de négligence criminelle

par Louise LEMIEUX

Le Dr Robert Gagnon, de La Malbaie, sera accusé de négligence criminelle, à la suite de la mort de Jacques Harvey. Il a reçu une sommation en ce sens, hier.

M. Harvey, âgé de 34 ans, est mort le 31 juillet 1982 à l'hôpital de La Malbaie, quelques heures après son admission.

La mort de ce citoyen de Charlesbourg avait donné lieu à une enquête du coroner, qui a fait beaucoup de bruit en mai.

Selon des pathologistes entendus, M. Harvey serait mort d'un oedème pulmonaire causé par une intoxication à la morphine. Il avait été hospitalisé pour des pierres sur les reins.

Au cours de cette enquête du coroner Vital Lévesque, un médecin de l'hôpital Saint-François-d'Assise avait expliqué que les 70 mg de morphine injectés à M. Harvey ne constituaient pas une dose mortelle. Mais le manque de suivi du patient à la suite des injections avaient, certes, pu occasionner son décès.

Le 30 septembre, le coroner Vital Lévesque concluait qu'il n'y avait pas eu mort criminelle dans le cas de Jacques Harvey. "Selon la preuve et la jurisprudence, le comportement et l'attitude du Dr Gagnon ne constituent pas une négligence criminelle", écrivait Vital Lévesque dans son rapport.

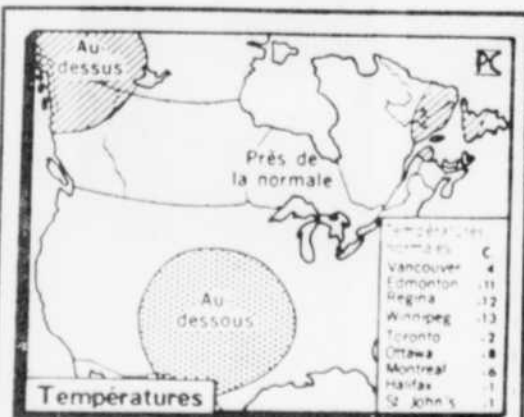
Malgré les conclusions du coroner, les procureurs du ministre de la Justice ont décidé de poursuivre le Dr Gagnon. Il comparaitra, le 8 février, à La Malbaie, sous une accusation de négligence criminelle.

De son côté, la veuve de Jacques Harvey a intenté en août une poursuite au civil de \$588,500 contre le Dr Gagnon, l'hôpital de La Malbaie et un autre médecin, John Warren.

La neige fait encore des siennes

Tout l'Est du Québec a connu, hier, une précipitation de six à 15 cm. De nombreux accidents de la circulation ont été enregistrés, mais aucun mort n'était à déplorer, en fin de soirée. Le pire accident est survenu sur la route 175, près de Stoneham, vers 8h, hier matin. Deux autos sont entrées en collision à la suite du dérapage de l'une d'elles et sept personnes ont subi des blessures plus ou moins graves. La Sûreté du Québec a dû avoir recours aux machoires de vie de la police de Sainte-Foy pour dégager quelques-uns des blessés.

Pendant que la Beauce reposait sous une nouvelle couche de neige d'environ six cm, la région de Québec accusait une précipitation de 13 cm. La région du Saguenay a accepté un nouveau manteau de 15 cm, avec possibilité de cinq autres au cours de la nuit. A Gaspé, quatre centimètres sont tombés en soirée et au moins 10 autres étaient prévus au cours de la nuit. Dans la région de Rimouski, à 23h, il était tombé 9 cm et on prévoyait cinq cm de plus. A la même heure, il neigeait abondamment sur la région de Baie-Comeau.



Près de la normale
Selon les prévisions du bureau météorologique américain, les niveaux de température de même que les précipitations devraient voisiner la normale au cours des prochains 30 jours, dans l'ensemble du Canada.

TIP TOP

ALLONS-Y AVEC TIP TOP

CHANDAILS SHETLAND

SIGNÉS NINO CERRUTI MAINTENANT

15⁹⁹



La vaste collection de chandails Shetland en pure laine vierge de Tip Top, encolures en V ou ras du cou, est imbattable. Choisissez parmi une vaste gamme de couleurs à la toute fine pointe de la mode cet automne.

PANTALONS DE FLANELLE

MAINTENANT **32⁹⁹**



Les superbes pantalons de flanelle 100% pure laine de première qualité de Tip Top sont fabriqués au Canada. Ils vous sont offerts dans une grande sélection de modèles et couleurs à la mode tout indiqués pour l'automne.



TIP TOP

Notre tradition est synonyme de qualité et de bons prix

PLACE QUEBEC • LES GALERIES CHAGNON • PLACE LAURIER • PLACE FLEUR DE LYS • LES GALERIES DE LA CAPITALE • PLACE DU ROYAUME — CHICOUTIMI

Individu grièvement blessé

Assaut à coups de couteau

par Lucien LATULIPPE

Claude Savard, un Québécois de 44 ans, a été blessé de deux coups de couteau, hier soir, et il reposait dans un état grave au centre hospitalier Chauveau, la nuit dernière.

La police de Québec ajoute que le présumé auteur de ces coups de couteau a été arrêté et qu'il était détenu à la centrale de police du parc Victoria pour interrogatoire, hier soir. Il s'agit du propriétaire du bar L'Ornière, situé au 243 du boulevard L'Ornière, où la présumée agression s'est déroulée. Il devait être mis en accusation, aujourd'hui.

Il était 18h55 lorsque la police de Loretteville

a été alertée pour un individu blessé en arrière du bar en cause. Après que le blessé eut été dirigé vers l'hôpital, la police de Québec a pris l'affaire en main.

L'enquête a révélé que Savard, un individu bien connu de la police, se promenait tout nu dans le bar et qu'il causait du désordre en narguant les autres clients. Le propriétaire serait intervenu pour le forcer à quitter les lieux et c'est à ce moment que les deux coups de couteau auraient été portés.

Toutes les personnes présentes au bar à ce

moment-là ont été conduites à la centrale pour interrogatoire. La présumée arme du crime, un couteau ordinaire avec une lame de six pouces, a été récupérée comme pièce à conviction. Les vêtements du blessé ont, d'autre part, été trouvés dans un conteneur à rebuts en arrière de l'établissement où s'est déroulé l'événement.

Le capitaine Beurivage mentionne que l'enquête a été confiée au détective Alex. Matte et que les autres enquêteurs de la brigade des crimes qui travaillaient, hier soir, y avaient participé avec les policiers qui avaient répondu à la plainte.



UN MOMENT DE PRÉVENTION S'IL-VOUS-PLAÎT

TIP TOP

SOYEZ CHIC ET ÉCONOMISEZ 75\$

COMPLETS AVEC GILET EN PURE LAINE

MAINTENANT

149⁹⁹ ET PLUS

Cette collection de complets avec gilet, à rayures fines, à multi-rayures et à tons unis, est idéale pour les Fêtes. Ces complets sont soigneusement conçus et confectionnés dans notre propre usine ici même au Canada; d'allure classique à la fine pointe de la mode, ils sont disponibles dans les tons de bleu, marine, brun et gris. Prix courant jusqu'à 225,00\$.



PURE LAINE VIERGE

La qualité paie.



Pour contrer la délinquance au jour le jour

par Pierre LABERGE

Un calendrier thématique sur la prévention de la délinquance sera prochainement distribué auprès de 147.000 étudiants francophones, de niveau secondaire I et II, de 729 écoles du Québec.

La publication, lancée hier, dans le cadre de la Semaine nationale de la prévention du crime, a été conçue par une équipe de cinq personnes grâce au "Programme d'emploi d'été des jeunes" (PEEJ 83), financé par le solliciteur général du Canada.

Le Service de réadaptation sociale Inc. agit pour sa part, à titre de promoteur et de superviseur du projet.

Objectifs

Diane Migneault, qui participait au lancement comme directrice de l'équipe de travail, a indiqué que cette initiative visait à engager la réflexion chez les parents. Le but, "c'est de rappeler que la délinquance n'est pas reliée à des problèmes mystérieux, mais à des vérités que tout le monde connaît et qu'il est bon de se rappeler".

Le calendrier "Prévention 84" tente donc de démontrer, à l'aide d'illustrations graphiques, les moyens simples et efficaces pour contrer la criminalité.

Selon M. André Chandonnet, directeur général du Service de réadaptation sociale, cette intervention correspond à la notion de participation, déjà mise à profit, dans d'autres activités préventives parrainées par son organisme.

Financement

En plus du solliciteur général du Canada, une trentaine d'entreprises privées et quelque 40 municipalités du Québec ont souscrit financièrement pour assurer l'impression de ce calendrier. Le ministère québécois des Communications a également participé à sa conception.

L'équipe du projet entend solliciter à nouveau les municipalités et différents syndicats d'enseignants afin de recueillir encore près de \$5.000. Les coûts de production s'élevaient à \$24.000.

Abords d'une rue érodés gravement

Les abords de la rue Penny, située dans le quartier Neufchâtel de Québec, ont été minés dangereusement, hier soir, à la suite du bris d'un tuyau d'aqueduc de 15 pouces provenant de la petite usine de pompage de la rue Duhamel.

Cette rue qui n'est pas tellement longue et qui est en pente prononcée a dû être fermée à la circulation, précise le capitaine Beurivage qui ajoute qu'aucune maison du voisinage n'était en danger. Cette mesure a été prise pour prévenir tout accident. Si une auto s'engageait dans la côte et dérapait à cause de la chaussée enneigée, il y aurait danger qu'elle tombe dans la tranchée de six pieds de largeur et de neuf pieds de profondeur que l'eau a creusée.

Des employés de la ville se sont rendus sur les lieux dès hier soir et les réparations devaient débuter la nuit dernière ou dès ce matin. Des tréteaux ont été placés pour indiquer le danger.

Trois-Rivières: l'Association des policiers en accusation

TROIS-RIVIERES (PC) — Le ministère québécois de la Justice vient de donner suite à certaines recommandations formulées par la Commission de police du Québec, en portant des accusations contre l'Association des policiers et pompiers de Trois-Rivières et 17 de ses membres.

L'Association des policiers et pompiers de Trois-Rivières et ses 17 membres, dont le président André Poitras, sont accusés en vertu de la loi sur les agences d'investigation ou de sécurité. C'est le juge Denys Dionne, de la commission, qui avait suggéré d'entreprendre des poursuites.

Entre décembre 1981 et avril 1982, l'association aurait tenu une agence de sécurité sans détenir de permis, contrairement aux dispositions de la loi sur les agences d'investigation ou de sécurité.

Une alerte aux mandats postaux

(D'après PC) — La division de l'Estrie de la Sûreté du Québec (SQ) a mis en garde les commerçants contre l'échange de mandats postaux volés, dans un communiqué, hier. Des fraudeurs tentent de mettre en circulation, partout au Québec, des mandats postaux d'une valeur de \$200 chacun, a indiqué la SQ. Les mandats ont été volés le 7 juillet, à la succursale de Deauville, dans la circonscription d'Orford.

TIP TOP

Notre tradition est synonyme de qualité et de bons prix

PLACE QUEBEC • LES GALERIES CHAGNON • PLACE LAURIER • PLACE FLEUR DE LYS • LES GALERIES DE LA CAPITALE • PLACE DU ROYAUME — CHICOUTIMI

Les meilleurs des prix pour les meilleures des fêtes!

De tout pour offrir à Noël ou pour agrémenter la fête.

Cigarettes

marques canadiennes le carton

* Prix spécial disponible dans les deux succursales jusqu'au samedi 3 décembre 1983 inclusivement

11,97\$*

Stayfree

maxi-serviettes boîte de 30

3,19\$

Pampers

48 Premiers pas, ou 40 Premiers pas plus, ou 60 Super absorbantes

8,97\$

Ensemble de maquillage Costelle

comprendant 3 blush, 4 rouges à lèvres, 12 ombres à paupières, 1 pinceau à blush, 1 pinceau à lèvres, 1 applicateur d'ombre à paupières, 1 miroir, le tout dans un étui de velours.

12,99\$

Ensemble Stetson de Coty

comprendant après-rasage 60 ml et cologne 60 ml dans un coffret de bois

13,13\$

Trio de Coty, eau de cologne

comprendant 3 colognes: L'aimant 28 ml, Émeraude 28 ml, Nuance 28 ml

8,25\$ l'ensemble

Sac de voyage Brut 33

incluant trousse, lotion 200 ml et bâton désodorisant 100 g

8,79\$

Wild Musk de Coty

cologne atomisateur 10 ml avec petit oursin

4,46\$

Miro-ongle de Cover girl

vernis à ongles, 8 ml, série KHB

99¢

Savons Baby's Own

3 x 75 g

1,09\$

Similac

lait concentré pour bébé 24 x 425 ml, régulier ou lactosérum

32,79\$

Carefree

protection légère boîte de 30

2,37\$

Aqua-Fresh

dentifrice, 100 ml

97¢

Shampooing colorant Clairesse

cadeau avec achat d'une mini-cape

5,09\$

Coke

1.5 litre

77¢ - depot

Cannes de Noël Allan's

boîte de 8 moyennes

77¢

Cannes aux cerises Allan's

boîte de 6 moyennes

66¢

Bas de Noël Allan's

10", rempli de friandises et surprises

99¢

Pot of Gold

chocolats assortis, 450 g

4,77\$

Cerises de Lowney

chocolats aux cerises.

2,22\$

Nutcho's

rochers aux noix, 300 g

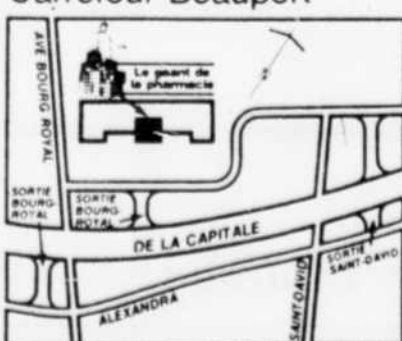
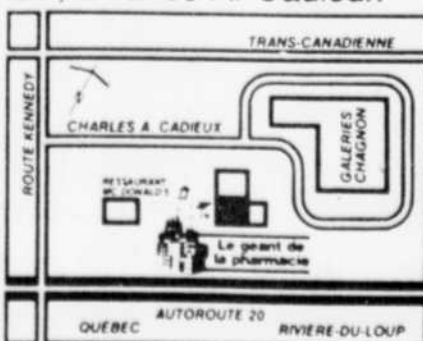
4,29\$

Ouvert tous les jours de 9h00 à 21h00, sauf le dimanche à compter de 10h00.

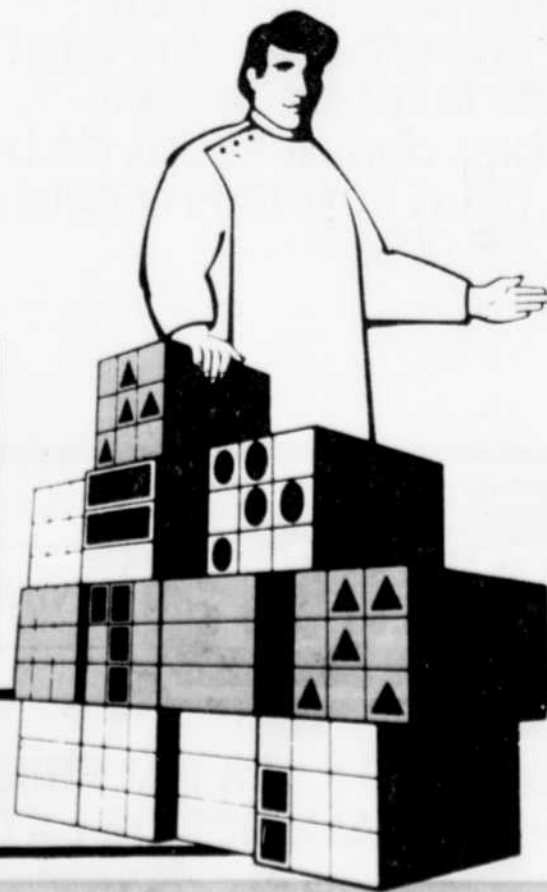
Le dimanche, de 10h à midi, le Géant vous offre:
Beignes et café gratuits,
 à Beauport:
 une gracuseté de Beignes Country Style, 2700, de la Canardière, coin d'Estimaiville.
 à Lévis:
 une gracuseté de Dunkin' Donuts, 108, Rte Kennedy, Lévis, G6V 6C9.
Bienvenue à tous!

Lévis:
 Place Carnaval
 24, Charles A. Cadieux

Beauport:
 Carrefour Beauport



Le géant de la pharmacie



LE SUPERMARCHÉ DE CHOIX

et biscuits

LECLERC®

vous offrent une semaine

"complètement BISCUIT!"



**BISCUITS
LECLERC**
TARTES AUX FRAISES,
SAC CELLO DE 350 g
ou GELÉE ÉPONGE
SAC CELLO DE 400 g

139



**BISCUITS
DIGESTIFS
LECLERC**
PQT DE 400 g

139

**BISCUITS
LECLERC**
PETIT BEURRE, À LA
MÉLASSE, THÉ DION
PQT DE 350 g,
ou PETIT THÉ
PQT DE 450 g

99¢



STEINBERG

DECEMBRE 83 MAGASIN LATULIPPE

SUGGESTIONS

DE CADEAUX VRAIMENT DIFFERENTS



CAMPING

SACS DE COUCHAGE WOODS
34 modèles
31⁵⁰ à 539⁵

LITS DE CAMPING 21.95
SACS A DOS Grand choix 23⁹⁵ à 115⁵

RECHAUD BUTANE électronique, compact
SPECIAL 29⁹⁵

PETITES TENTES Plusieurs modèles 28⁹⁵ à 72⁵⁰
Coleman

COUTEAUX Armée suisse VICTORINOX
10 modèles 6⁵⁰ à 30⁹⁵

COUVERTURES Laine grise ou rouge
60" X 80" 12⁹⁵

CEINTURES pour argent, passeport 2⁹⁵

Meilleurs prix à Québec.

PECHE

Moteur Minn Kota
de Johnson MOTEURS ELECTRIQUES
35, SPECIAL 159⁵
65, SPECIAL 249⁵
85, SPECIAL 329⁵

VESTES DE SAUVETAGE approuvées
VESTON DE PECHEUR avec poche 26⁹⁵
MODELE DE LUXE MUSTANG 54⁹⁵

ENSEMBLES CADEAUX PROMOTIONNELS
LANCER LEGER Uni-Spin de Johnson Canne, moulinet, monofilament SPECIAL 79⁹⁵
LANCER LEGER MITCHELL Moulinet Mitchell 300 Canne Algonquin SPECIAL 39⁹⁵
MOUCHEUSE A TRUITE BROWNING Canne graphite Browning 8'6" moulinet super Cordex SPECIAL 99⁹⁵
MOUCHEUSE A SAUMON BROWNING Canne graphite Browning 9'4" moulinet Medalist SPECIAL 99⁹⁵

COFFRE DE PECHE Choix de coffres à 14.95 à 41.95

COUTEAUX 4" pliants G-96 avec étui de cuir 6⁹⁵ à 26⁹⁵

SAC D'EPAULE A BANDOULIERE Choix de modèles à compter de 3.95 jusqu'à 99.95

HABITS DE PLUIE "PECHEUR"
MILON de Miner 100% nylon imperméable vert ou jaune
Pantalon: 33.50
Veston: 35.95

GOURDE "G.I." 4.49
CEINTURE "G.I." 6.49

PANIER DE PECHE en jonc 11⁹⁵
Nylon 12⁹⁵

ETUIS-TUBES pour cannes 5⁴⁹ et 8⁹⁵

Courroie en sus 3.49

CHASSE

ENSEMBLE PROMOTION Smith & Wesson
modèle 1500
Calibre 30.06, mire ajustable Williams, action "Weatherby" à verrou, télescope Tasco 4 x 32, monture surélevée pour voir les mires. SPECIAL 499⁵

En promotion: télescope TASCOS
Installation et ajustement gratuits.
59⁹⁵ à 229⁹⁵

BOUSSELE SYLVA 6⁹⁵ à 39⁹⁵

ETUIS A FUSIL 3⁹⁵ à 95⁵

JUMELLES TASCOS 312 - 10 x 50 59⁹⁵

Kero-Sun MOONLIGHTER 8700 BTU 209⁹⁵

Lectra-Sox BAS CHAUFFANT A BATTERIES 21⁴⁹

COUTEAUX BROWNING PUMA BUCK G-96 8⁹⁵ à 130⁵

EQUITATION MOTONEIGE VOILE

PANTALON D'EQUITATION ANGLAISE "BREECHES" Enfants - Dames - Hommes 48⁹⁵ à 90⁵

CASQUETTE "BOMBE" anglaise 29.95 et 33.50

HABITS DE NEIGE 2 PIECES Sport ou travail garantis sous zéro. Nylon résistant aux intempéries, doublure et entredoublure piquées à motifs flamboyants. 139⁹⁵

MITAINES DE MOTONEIGE 20⁹⁵

BOTTES DE MOTONEIGE NYLON Hommes, femmes, enfants 20⁹⁵ à 31⁹⁵

CHANDAILS QUATES QUEBEC 1584 - 1984 15⁹⁵ à 17⁵⁰

FAMEUX HABITS DE PLUIE Peter Storm ULTRA-LEGER 100% IMPERMEABLE SUPER-RESISTANT TISSU ANTISUEUR COUTURES SCHELLES A L'EPREUVE DE LA MOISSURE VESTON: 85⁵ PANTALON: 69⁵

BOTTES WESTERN BOULET Enfants Dames Hommes 28⁹⁵ à 124⁵

BOTTES D'EQUITATION Caoutchouc 20⁵⁰ à 69⁹⁵ CUIR 92⁵⁰ à 169⁹⁵

ARRACHE-BOTTE 7.25

ANTI-GEL 82⁵⁰ à 139⁹⁵

CASQUES DE MOTONEIGE 3⁹⁵ à 12⁹⁵

BAS DE FEUTRE pour toutes BOTTES hommes femmes enfants 3⁹⁵ à 12⁹⁵

MACARONS DISPONIBLES

BOTTES DE VOILE Choix de couleurs 4 à 12 21⁹⁵

TUQUE DE MARIN 2⁴⁹ à 12⁹⁵

PLEIN AIR

TUQUES BOLIVIENNES ARTISANALES 100% LAINE GRAND CHOIX DE COULEURS 28⁹⁵

GANTS DE SKI 25⁹⁵ à 50⁵

GANTS DE TOILETTE EN CUIR 7⁵⁰ à 14⁵⁰

FAMEUX HABITS "HYDRO" Confectionnés en carnavas kaki, à toute épreuve. Résistant aux intempéries. 58⁹⁵ GARANTIS SOUS ZERO

PARKAS EXTRA-LEGERES TRES CHAUDS PIQUES POUR TRAVAIL OU SPORT 85⁵ TOUTES LES GRANDEURS COULEURS VARIEES

BOUTEILLE EN ACIER ISOLANTE INOXYDABLE INCASSABLE 31⁹⁵ à 77⁵⁰

MITAINES BLANCHES Genre militaire Doublure amovible 22⁹⁵

BOTTES D'EXCURSION (HIKING BOOTS) CONSTRUCTION NORVEGIENNE POUR LA RANDONNEE 59⁹⁵ à 174⁹⁵

PARKAS ARCTIQUES Idéal pour Québec la Baie James. Confection parfaite, nylon ou tissu. 13⁹⁵ à 50⁵

BRIMACO

VESTON CUIR PEAUX DE CUIR SELECTIONNEES
Hommes non doublé 170⁵ doublé 180⁵
Femmes non doublé 160⁵ doublé 170⁵

HABITS DE MOTONEIGE Confortable combinaison de nylon imperméable, résistant aux intempéries. Doublure matelassée "antigel" pour le travail ou le sport. 59⁹⁵ 79⁵ et 99⁹⁵

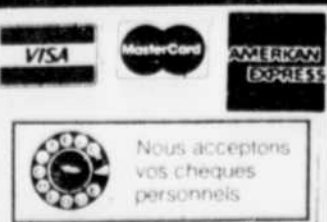
FAMEUSES BOTTES "MUK-LUK" Type militaire nylon imperméable 27⁹⁵ à 169⁹⁵

PANTALONS CUIR BRIMACO très épais
Dame: 169⁵
Homme: 175⁵

DUVET EXTRA CONFORTABLE GRAND CHOIX 170⁵ à 360⁵ Pour hommes et dames.

Sorel Kaufman TEL QU'ANNONCE A LA T.V. 49⁵ à 65⁹⁵

Feutre amovible PRESENTMENT LA MEILLEURE



MAGASIN LATULIPPE

637, RUE ST-VALLIER OUEST, QUEBEC, TEL.: 522-2996
Stationnement facile et gratuit

Prenez avis que notre magasin sera ouvert tous les soirs à compter du 8 décembre, sauf les samedis soirs.